

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00073
Numéro SIREN : 451 614 952
Nom ou dénomination : A C O FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2022 sous le numéro de dépôt 1023

ACO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 13 rue Dormoy
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
451 614 952 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JANVIER 2022

Le 1^{er} Janvier 2022, à 18 heures, les associés de la Société ACO FRANCE se sont réunis en assemblée générale extraordinaire,, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué en lettre remise en main propre.

Josselyne LOCHARD préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- Josselyne LOCHARD, demeurant 13 rue Dormoy 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN détenteur de la pleine propriété de 1 action.
- ACO HOLDING, Société civile, au capital de 213.840€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 839 452 059 au RCS Rouen, ayant son siège social 13 rue Dormoy 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN détenteur de la pleine propriété de 99 actions, représentée par Josselyne Lochard, gérante.

Total des actions des associés présents ou représentés : 100 actions détenues en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Mr Michel Lochard est invité à participer à l'assemblée.

La Présidente constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport de la Présidente ;
- le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée ;

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition



des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de la présidence
- Nomination d'un directeur général
- Pouvoir en vue des formalités.

La Présidente donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

PREMIÈRE RESOLUTION - MODIFICATION DE LA PRESIDENT

L'assemblée prend acte de la démission de Mme Josselyne Lochard de son mandat de Président de la SAS ACO FRANCE, et nomme en remplacement Mr Michel Lochard, qui accepte ce mandat à compter de ce jour.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée nomme Mme Josselyne Lochard en qualité de Directeur Général à compter de ce jour.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

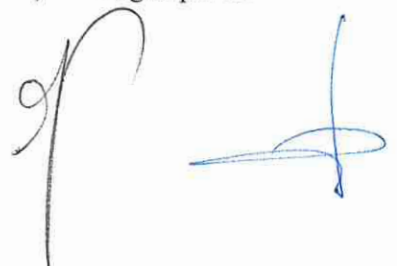
TROISIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

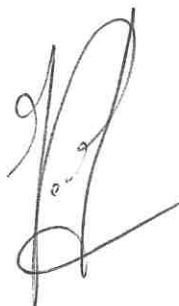
Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée déclare la séance levée à 18 h30.

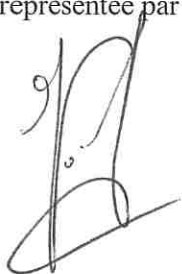
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Mme Josselyne LOCHARD



Société Civile ACO HOLDING représentée par Mme Josselyne LOCHARD



Monsieur Michel LOCHARD

